BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1738

86 – VIENNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Ventes et cessions

449 235 019 RCS Poitiers.
AGENTIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 16-18, boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers.
Précédent propriétaire : 449 235 019 RCS Poitiers. **AGENTIS.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : Les Intérimaires Professionnels - LIP Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 106-110 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon Capital : 1000000.00 EUR Numéro unique d'identification : 879428050 Lieu d'immatriculation : Lyon. Société absorbee : AGENTIS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 16-18 boulevard du Grand Cerf 86000 Poitiers Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 449235019 Lieu d'immatriculation : Poitiers. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 5465320.00 EUR - passif de 2759313.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de commerce et dès lors (i) que la société Groupe LIP, société par actions simplifiée au capital de 770.108,00 euros dont le siège social est situé 106-110 Avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 494 460 769, détient au jour de la signature du Projet de Traité de Fusion la totalité des actions composant le capital social de LIP et d'AGENTIS et (ii) qu'elle s'est engagée à conserver ces actions jusqu'à la Date de Réalisation définitive, la Fusion ne donnera lieu à aucune augmentation du capital de la Société Absorbante. La Fusion ne donnera lieu ni à l'émission d'actions de la Société Absorbante ni à la détermination d'un rapport d'échange. LIP ne créera donc aucune action nouvelle en rémunération des apports désignés ci-dessus et son capital restera inchangé. Conformément à l'article 746-1 du Plan comptable général, LIP inscrira la contrepartie des apports désignés ci-dessus en report à nouveau. Du fait de la dévolution de l'intégralité de son patrimoine à LIP, AGENTIS se trouvera dissoute de plein droit à la Date de Réalisation définitive de la Fusion. L'ensemble du passif d'AGENTIS devant être entièrement transmis à LIP, la dissolution d'AGENTIS du fait de la Fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation. Montant de la prime de fusion / scission : 0.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 22.04.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Les Intérimaires Professionnels - LIP : 22.04.2022 (au

greffe du tribunal de commerce de Lyon). Pour la société AGENTIS : 22.04.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Poitiers)..

